



Evaluation et traitements des céphalées de l'adulte

MAJ le 22.04.2024

PROGRAMME

Modalité et méthode HAS : Formation présentielle

CONTEXTE DE L'ACTION

La céphalée est décrite comme un symptôme douloureux et représente une affection prévalente dans la population parmi l'ensemble des affections du système nerveux dans la population **adulte**. Cette manifestation douloureuse et invalidante peut être déclenchée par une cause primaire comme dans le cadre de la migraine ou la céphalée de tension ou secondaire consécutivement à une pathologie vasculaire, infectieuse, traumatique ou médicamenteuse.

La compréhension des céphalées, particulièrement pour les formes à risque de chronicité et de la physiopathologie de la chronicisation de ses symptômes a évolué au regard de la littérature et conditionne donc l'utilisation d'évaluation valide et fiable pour orienter le patient vers le traitement le plus adapté. Plusieurs types de céphalées tels que la migraine, la céphalée de tension et la céphalée cervicogénique sont indiqués à des traitements non-médicamenteux tels que de la thérapie manuelle, des exercices cervicaux, de l'éducation et/ou des changements comportementaux pour améliorer la gestion de la douleur. Ces trois types de céphalées impliquent des douleurs invalidantes et à risque de chronicité pouvant réduire considérablement la qualité de vie liée à la santé de la personne atteinte.

Ainsi, les connaissances sur la modulation de la douleur, l'évaluation des facteurs de chronicisation de la céphalée, le triage des patients à partir d'une approche multidisciplinaire (traitements non-médicamenteux et médicamenteux), l'application des traitements appropriés et l'acquisition de compétences d'auto-soins de la part des patients doivent être maîtrisés pour permettre aux patients

adultes présentant des céphalées à risque de chronicité de recevoir les traitements les plus adaptés permettant l'amélioration de leurs symptômes, de leur fonction et de leur qualité de vie.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Réaliser un interrogatoire approfondi du patient présentant une céphalée et/ou une douleur faciale à risque de chronicité ou chronique au regard des critères de la Classification Internationale des Céphalées et des recommandations de bonnes pratiques ;
- Trier les patients à la suite de l'évaluation initiale et reconnaître les situations lorsque l'avis d'un médecin est nécessaire ;
- Définir les mécanismes d'action et l'intérêt du traitement pharmacologique interagissant avec la kinésithérapie au regard du tableau clinique du patient ;
- Explorer les dimensions psychosociales comme facteurs de risque de chronicité et réaliser un examen clinique adapté du patient pour la formulation d'hypothèses cliniques en vue de la planification du traitement ;
- Appliquer les stratégies thérapeutiques les plus adaptées au patient selon la forme de céphalées et de douleurs faciales qu'il présente ;
- Permettre l'acquisition des compétences d'auto-soins aux patients afin de visée l'autonomisation de sa prise en charge ;
- Être en mesure de réévaluer les caractéristiques des patients pour définir la pertinence du traitement proposé.

LISTE DES PUBLICS CIBLES

Kinésithérapeute

PRÉ-REQUIS

Il n'y a pas d'autre prérequis pour s'inscrire à cette formation que d'être professionnel dans l'une des professions ciblées

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

La durée de la formation :15 heures

Sur 2 journées

Effectif max : 20 pers

PROFIL DU FORMATEUR

Anthony Demont, Kinésithérapeute et Docteur en Santé Publique
Membre de la Société Française d'Etudes des Migraines et Céphalées

PROGRAMME DE LA FORMATION

Jour 1 :

Accueil et questionnaire préformation

Introduction et physiopathologie des céphalées et douleurs faciales

Pharmacologie appliquée à la kinésithérapie

Organisation et parcours de soin pour la prise en charge des céphalées

Interrogatoire et diagnostic différentiel des céphalées et douleurs faciales - 1ère partie

Interrogatoire et diagnostic différentiel des céphalées et douleurs faciales - 2ème partie

Examen clinique et diagnostic clinique (partie 1)

Jour 2 :

Examen clinique et diagnostic clinique (partie 2)

Atelier de résolutions de cas à partir de dossiers patients pathologiques

Planification du traitement et stratégies thérapeutiques

Protocole de traitement

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Remise d'un pré-questionnaire à remplir par les stagiaires en début de session, collecté par l'organisme de formation permettant d'évaluer les connaissances et compétences concernant le thème de la formation
- Méthodes affirmatives : le formateur transmet son savoir au travers d'un diaporama sous forme de cours magistral et d'échanges, selon les points du programme indiqués ci-dessus.
- Méthodes interrogatives et actives : mise en pratique et échanges avec les stagiaires, selon les points du programme indiqués ci-dessus.
- Remise d'un post-questionnaire (idem au pré questionnaire) à remplir par les stagiaires en fin de session, collecté par l'organisme de formation permettant d'évaluer les connaissances et compétences acquises sur le thème de la formation
- Remise d'un questionnaire d'évaluation de la formation, en fin de session, collecté par l'organisme de formation permettant d'évaluer le degré de satisfaction des stagiaires et les points à améliorer.

MOYENS TECHNIQUES

Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation (accès handicapé).

Plateau technique adapté à la formation : tables d'examen cliniques, pièces anatomiques, instruments de mesure, matériels nécessaires à la réalisation de la formation.

Documents supports de formation projetés (Diaporama).

Support de cours remis en version papier à chaque participant et également téléchargeable en version PDF en ligne

Bibliographie disponible en téléchargement,

Exposés théoriques.

Mise en situation : démonstration par l'intervenant, pratique en binôme encadrée et évaluée par l'intervenant.

Etude de cas concrets : Échange avec les stagiaires sur les examens cliniques, les propositions thérapeutiques, l'adéquation entre pathologies, dysfonctions et traitements et l'évaluation des traitements.

Mise en commun des problématiques rencontrées en cabinet et des actions d'amélioration.

Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

1. Un « questionnaire de préformation » est adressé à chaque participant, en amont de la formation sur lequel il doit indiquer :
 - Son degré de motivation
 - L'impact que doit avoir cette formation dans sa pratique
 - S'il a des motivations précises qui l'ont poussé à s'y inscrire
 - Une auto-évaluation en amont sur chacun des objectifs du programme de la formationCe questionnaire est adressé au formateur en amont de la formation.
2. Pré / post test : Questionnaire sur le contenu de la formation (en pré questionnaire en début de session et en post questionnaire en fin de session) permettant d'évaluer les connaissances et compétences acquises.
Les résultats du questionnaire sont transmis au formateur au début et à la fin de la formation.

3. Remise d'une grille d'évaluation « à chaud », en fin de formation, concernant l'appréciation de l'organisation et du contenu de la formation.
Ce questionnaire est adressé au formateur après la formation.

4. **Attestation de fin de formation, avec évaluation des acquis de la formation par rapport aux objectifs**